

AFFICHAGE DU 09/04/15 AU

| N° ARRETE                 | DATE ET LIEUX   | OBJETS  | DEMANDEURS                                    | DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS  |
|---------------------------|---|---|---|---|
| 2015.346 du<br>09/04/2015 | Du 20/04/15 au 30/04/15<br>Quai Lallia  | Curage d'un réseau<br>assainissement                      | SADE pour la<br>CAMVS                         | <p><b><u>Pour information</u></b><br/>                     Circulation routière quai Lallia réduite d'une voie et alternée par panneaux réglementaires au droit du chantier.<br/>                     Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier.<br/>                     Stationnement interdit quai Lallia sous le pont de la Pénétrante sur 4 places au droit du chantier.</p>  |
| 2015.347 du<br>09/04/2015 | Du 20/04/15 au 30/04/15,<br>suivant avancement des<br>travaux<br>Avenue Georges<br>Pompidou | Curage et passage<br>caméra du réseau<br>d'assainissement | SADE pour la<br>CAMVS                         | <p><b><u>Pour information</u></b><br/>                     Suivant l'avancement des travaux, circulation routière avenue Georges Pompidou entre la rue Emile Duployé et la rue Pajol réduite d'une voie et alternée par feux tricolores. Les véhicules venant de la rue Pajol vers l'avenue Georges Pompidou ne pourront pas tourner à droite en direction de BRIE-COMTE-ROBERT.<br/>                     Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier.<br/>                     Stationnement interdit avenue Georges Pompidou au droit du chantier.<br/>                     Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.</p> |
| 2015.348 du<br>09/04/2015 | du 15/06/15 au 16/06/15<br>8 rue des Granges  | Intervention sur toiture<br>par nacelle                   | ATTILA SYSTEME<br>pour le Cabinet<br>GILARDIN | <p><b><u>Pour information</u></b><br/>                     Circulation routière rue des Granges interdite par panneaux réglementaires, suivant avancement du chantier.<br/>                     Stationnement interdit sur 3 places au droit du numéro 1 rue Saint-Ambroise.<br/>                     Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.</p>  |